

Décision n° DEC120072DR12
portant cessation d'activité
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS

Vu la décision n° DEC970049DR12 du 28 mars 1997 nommant Mme Christiane MOURRE Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO);

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2011, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Christiane MOURRE dans l'unité du CNRS n° UMR 6149.

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 12 janvier 2012

Le directeur de l'unité

M. Christian XERRI

Visa du délégué régional du CNRS

M. Younis HERMES